

De: o.queraud@sybtb.fr
Envoyé: lundi 7 avril 2025 16:15
À: Boîte aux lettres CARTECLIMA
Objet: SyBTB : Avis PLUi-M

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Bonjour,

Après avoir pris connaissance du PLUi-M de la Communauté d'Agglomération de Grand Angoulême, le SyBTB est en mesure d'émettre un avis favorable au travail effectué.

Nous notons la prise en compte des zones humides effectives et du maillage bocager dans les OAP, le PADD et les pièces graphiques. Pour le classement en zone humide probable, cela se traduit qu'en cas de projet, une expertise de recherche de zone humide effective aura lieu ?

Concernant la partie « éléments informatifs », nous vous informons que le SyBTB mène en 2025 une étude similaire à celle du Sybra concernant le risque inondation et ruissellement sur son territoire de compétence. Les communes concernées sont Jauldes, Brie, Mornac, Bouëix et Vouzan, sur le bassin versant du Bandiat. La CA Grand Angoulême sera destinataire du rapport détaillé, de la synthèse et d'un atlas cartographique.

Cordialement,

Orlane QUÉRAUD

Chargée de mission bassin versant

06 86 31 36 54

2 ZA La Petite Rivière 16110 AGRIS

<https://www.sybtb.fr>

